

# Choisir un réflexologue ?

Par Béatrice Vielle

Aujourd'hui et partout, on vous propose pour vivre «mieux» de faire appel aux médecines dites douces, complémentaires ou encore parallèles. Pour ma part, je préfère parler de technique «complémentaire» de santé, car elles ne s'opposent pas à la médecine allopathique. Nos boîtes mail débordent de publicité. Comment s'y retrouver ? Pas facile. Ces soins ont un coût, puisque non pris en charge par la Sécurité sociale, en partie par certaines mutuelles (encore très peu nombreuses !). Alors comment faire le bon choix ?

Je ne parlerais ici que de la réflexologie puisque c'est mon métier depuis bientôt quinze ans. Mais la démarche s'applique à toutes techniques je pense.

## Le bouche à oreille

La meilleure recommandation à mon sens : une de vos connaissances a testé un praticien, un réflexologue en l'occurrence. Cette personne en a tiré profit, elle a été satisfaite des soins. Vous pouvez y aller ! Rien ne vous empêche de vous renseigner sur sa formation pour savoir si ce réflexologue a la formation suffisante pour répondre à votre demande, surtout si vous souffrez d'une pathologie.

## Internet, publicité... bref vous ne connaissez pas le praticien

Première chose : essayez de savoir quelle est sa formation. La réflexologie n'est pas une pratique officiellement reconnue en France par le ministère de la Santé. Le niveau de formation varie donc de quelques heures à quelques centaines d'heures. A titre d'exemple, l'enseignement que j'ai reçu au sein de l'école CREER est de plus de 300 heures, 180 heures étant le nombre d'heures imposé par la Fédération française de réflexologie, 300 heures pour se conformer aux exigences européennes (RiEN – Reflexology in European Network). En ce début d'année 2018, CREER est la seule école française qui réponde aux critères européens.

Si le praticien possède un site internet, il est facile de voir quelle est sa formation, son école et si cette dernière est reconnue par une fédération. Il en existe plusieurs. Les écoles publient en général un annuaire de ses praticiens formés, vous pourrez ainsi trouver un professionnel près de chez vous.

[Annuaire des réflexologues de l'école CREER](#)

[Annuaire des réflexologues de la Fédération française des réflexologues \(FFR\)](#)

## Certification RNCP : qu'est-ce que c'est ?

Par arrêté du 17/07/2015, le métier de réflexologue est reconnu par l'Etat à condition que la formation du praticien ait été dispensée dans une école reconnue et enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

A ce jour, fin février 2018, 3 écoles seulement sont agréées par l'Etat et permettent d'obtenir le titre de Réflexologue-RNCP, qualification de niveau II équivalent au niveau Bac +3/4.

2 situations:

- soit le réflexologue a été formé dans une de ces 3 écoles, il a alors le titre RNCP après une certaine durée de pratique de la réflexologie (car il s'agit d'une certification professionnelle),
- soit le réflexologue n'a pas été formé dans une de ces 3 écoles mais a suivi une formation sérieuse reconnue par une fédération (j'entre dans cette catégorie), alors il lui faudra passer

une Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) : rédaction d'un mémoire, entretien devant un jury. C'est ainsi que j'ai obtenu mon titre RNCP-VAE début 2017.

Ce titre peut être un critère de choix entre plusieurs praticiens que vous ne connaissez pas.

Vous pouvez consulter le site pour obtenir plus d'informations sur le métier de réflexologue tel que défini par la Commission Nationale des Certifications Professionnelles ([CNCP](#))

[Annuaire des réflexologues professionnels RNCP](#)

*Voilà, j'espère vous avoir apporté quelques éclaircissements.*

*La réflexologie apporte beaucoup de bienfaits, à condition d'être exercée par des praticiens dûment formés à la technique ! Portez-vous bien.*